

**Droit**  
**Evaluation N° 2**  
**Premier Semestre**

Considérons les faits suivants :

Mme HASSANI a créé une entreprise spécialisée dans la vente du prêt-à-porter sous le nom commercial de « Boutique 2000 ».

Durant l'année 2002, Mme HASSANI a accompli, entre autres, les opérations et actes suivants pour les besoins de son commerce :

- immatriculation au registre de commerce ;
- location d'un local ;
- acquisition du mobilier, du matériel informatique ;
- ouverture d'un compte bancaire à la Banque du Nord, au nom de l'entreprise ;
- publicité au bulletin officiel et dans un journal d'annonces légales ;
- affiliation de «Boutique 2000» et inscription de toutes les personnes salariées à la C.N.S.S ;
- tenue d'une comptabilité ;
- réception de trois billets à ordre souscrits par des clients de l'entreprise suite à des opérations de vente de vêtements ;
- réception d'un avis signifiant le rejet pour défaut de provision par la Banque du Nord du chèque bancaire n°32654 émis par Mme HASSANI titulaire d'un compte ouvert en son nom à ladite banque au profit de «Boutique 2000» qui l'avait remis à sa banque pour encaissement ;
- conservation des originaux des correspondances reçues et des copies des correspondances envoyées.

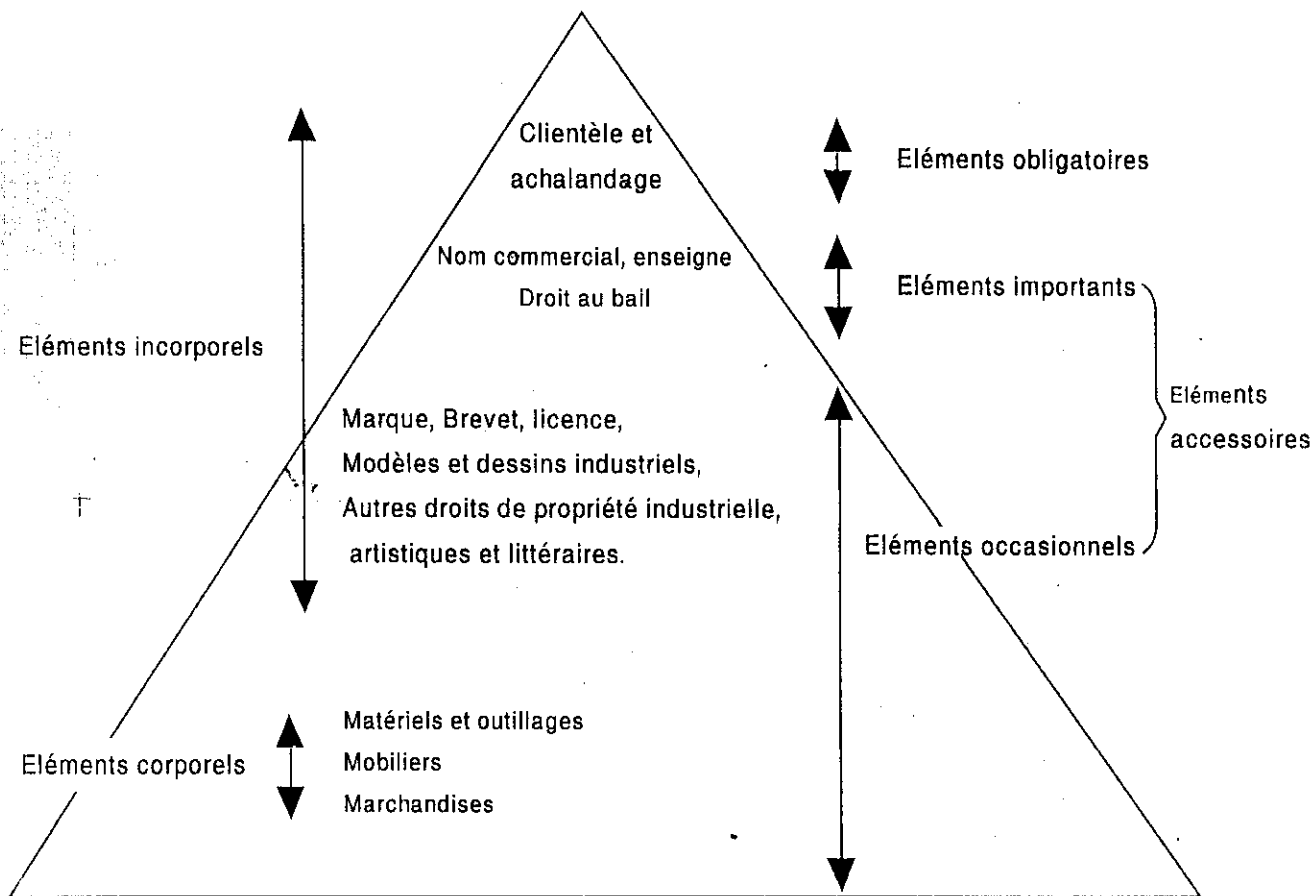
En se référant au document, répondre aux questions suivantes :

- 1) a) L'immatriculation, seule, au registre de commerce permet-elle à Mme HASSANI d'acquies la qualité de commerçant ? Justifier.
  - b) Cette procédure est-elle une obligation pour lui ? Justifier.
  - c) Faute de cette immatriculation au registre de commerce, Mme HASSANI peut-il se prévaloir de la qualité de commerçant à l'égard des tiers? Justifier.
  - d) Préciser les obligations comptables de Mme HASSANI et celles concernant la conservation des correspondances commerciales.
- 2) Identifier deux actes de commerce accomplis par Mme HASSANI

### Matrice définissant la structure du fonds de commerce

Éléments obligatoires		Clientèle et achalandage
Éléments accessoires	Matériel et outillage Mobiliers commerciaux Marchandises	Nom commercial et enseigne Marques Droit au bail Droits de propriété intellectuelle : Brevets et licences Modèles et dessins industriels Autres droits de propriété artistiques ou littéraires
	Éléments corporels	Éléments incorporels

Quelle est la hiérarchie des éléments du fonds de commerce ?



T.A.F = Sur la base du document et de vos connaissances acquises, rédigez en 6 lignes la notion de fonds de commerce au sens comptable et au sens juridique.